

Prévention et gestion des catastrophes : le PNUD renforce les capacités du Burundi

Source PNUD
 Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a remis vendredi 8 mai 2009 à la direction générale de la Protection civile du ministère de la Sécurité publique du matériel roulant, du matériel informatique et de communication. Ce matériel d'une valeur globale de 263.300 dollars US composé de 5 camionnettes Toyota Hilux, 2 ambulances Toyota Hiace, 6 ordinateurs avec imprimantes et autres consommables, 6 radios de communication de marque Motorola GP 340 VHF, 5 GPS et 25 mégaphones est destiné à appuyer le gouvernement du Burundi dans le renforcement des capacités en matière de prévention des risques et de gestion des catastrophes, a indiqué le directeur pays du PNUD au Burundi, M. Gustavo Gonzalez.

Il a rappelé qu'en 2008, le PNUD a mobilisé des fonds pour la mise en œuvre du projet d'appui au renforcement des capacités de la plate-forme nationale pour une période de deux ans. Selon M. Gonzalez, l'objectif de ce projet est entre autres de viser la réduction des pertes humaines, économiques, environnementales et sociales consécutives aux catastrophes, de rendre les communautés plus résilientes face aux catastrophes, d'intégrer des actions de réduction des risques liés aux catastrophes dans tous les programmes et les secteurs de développement du pays. Le ministre de la Sécurité publique, M. Alain Guillaume Bunyoni, a souligné pour sa part que ce matériel vient à point nommé car la direction générale de la Protection civile se trouve dans un état de besoin criant en matière d'équipements. Il a fait mention aux bénéficiaires de ces équipements que ces véhicules sont destinés au service et non à la villégiature, au transport matriciels de construction ou encore au transport clandestin, à l'usage des conjoints, des enfants ou d'amis. Le non respect de ces prescriptions entraînera inévitablement des sanctions disciplinaires, punitionnaires et pénales en cas d'endommagement du matériel, a-t-il souligné. Il a indiqué que le PNUD a organisé dans ce cadre de renforcement des capacités, des formations à deux niveaux. D'abord au niveau de la formation en ligne de quatre hauts cadres membres de la plate-forme nationale de prévention des risques et de gestion des catastrophes sur des modules en rapport avec la réduction des risques de catastrophes, ensuite au niveau d'un atelier de formation des formateurs en la même matière à l'intention d'une autre catégorie des membres de la plate-forme et quelques officiers de la Protection civile, a-t-il expliqué. Le président de la Plate-forme nationale de prévention des risques et de la gestion des catastrophes, et directeur général de la Protection civile, M. Herménégilde Nimenya, a reconnu que la route est encore longue dans leurs efforts de protection civile qui nécessitent des ressources humaines compétentes, efficaces et efficientes, dotées de moyens d'intervention, de communication et de secours adéquats. Notons que le projet de renforcement des capacités en matière de prévention des risques et de gestion des catastrophes a démarré son plan dans le cadre de la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo à travers sa stratégie nationale de prévention des risques et de gestion des catastrophes, du renforcement des capacités du gouvernement, de la société civile et des citoyens en matière de prévention et de gestion des risques naturels et des catastrophes, de la contribution directe et indirecte à la lutte contre la pauvreté, et à l'appui des populations vulnérables face aux divers aléas, du renforcement des capacités techniques humaines des différents cadres sectoriels dans la prévention des risques et la réponse aux urgences ainsi que qu'à travers la mise en exergue de la prise en compte des risques et catastrophes dans les programmes de planification et de développement durable.